

Transfert du contrat de liquidité TIVOLY

TIVOLY (ISIN : FR0000060949) annonce aujourd'hui le transfert de l'activité du contrat de liquidité auprès de Gilbert Dupont.

Résiliation du contrat de liquidité actuel

En date du 20 juillet 2018 avec effet le 17 août 2018, il a été mis fin au contrat de liquidité signé le 19 décembre 2012 avec la société ODDO Corporate Finance. A cette date, les moyens suivants avaient été affectés au compte de liquidité :

- 50 000 € en espèces.

A la date de résiliation de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 769 actions
- 87 404,88 € en espèces.

Signature d'un nouveau contrat de liquidité

A compter du 17 août 2018 et pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, la société TIVOLY a confié à Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris, dont les termes sont conformes à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants sont à ce jour affectés au compte de liquidité :

- 4 769 actions
- 87 404,88 € en espèces.

TIVOLY est un groupe industriel qui a pour vocation la conception, la production et la commercialisation d'outils de coupe et de produits et services associés destinés aux professionnels de la fabrication et de la maintenance, aux artisans et aux particuliers.
TIVOLY est éligible au PEA PME
Euronext (FR0000060949) TVLY www.tivoly.com



Directeur Financier Groupe
Edouard TIVOLY
edouard.tivoly@tivoly.com
+ 33 (0)4 79 89 59 07



Aelium Finance et Communication
J. GACOIN / V. BOIVIN
tivoly@aelium.fr
+ 33 (0)1 75 77 54 65

